

Editorial InFO Préfectures n°107

La crise qui secoue notre pays depuis plus de 30 ans aujourd'hui est à la fois économique, sociale et culturelle. Elle évolue au gré des années mais les maux restent les mêmes.

Et l'incapacité de ceux qui nous gouvernent à apporter les réponses adéquates est édifiante.

Les derniers soubresauts de l'actualité l'illustrent presque de façon caricaturale.

La crise des banlieues qui est avant tout une crise identitaire a appelé dans un premier temps une réponse visant à rétablir l'ordre public.
Ce qui est logique.

D'où la décision de recourir à l'état d'urgence et à sa prorogation pour 3 mois à compter de la mi-novembre.

Mais comme l'autorité ne résout pas tout, le débat a été relancé sur le champ de l'intégration.

Et là, ô surprise, au lieu par exemple de vanter les mérites des zones d'éducation prioritaires (ZEP), un ministre d'Etat les a dénoncées comme inefficaces.

Pour proposer quoi en remplacement ? De «l'affirmative action» ou plutôt de la discrimination positive sur le modèle de ce que fait SCIENCES Po depuis quelques années.

Mais en fait, SCIENCES Po pourrait-elle agir de la sorte sans ZEP ?

La réalité c'est que faute de réflexion de fond sur cette crise identitaire, le ministre préfère le gadget médiatique.

Autre exemple, la lutte contre les discriminations à l'embauche. La solution proposée : le CV anonyme... Outre le fait que l'on se demande comment un CV peut-être anonyme et comment un employeur peut recruter quelqu'un sans l'avis préalablement vu, on imagine peut-être que le gouvernement cherchant les modes de recrutement les plus justes va s'inspirer de l'anonymat des concours dans la Fonction Publique ?

Sauf que dans le même temps, le même gouvernement dans la lignée de ses prédécesseurs, décide de favoriser dans la Fonction Publique le recrutement sur titre, sur entretien, bref, bien loin du concours républicain garant de l'égalité d'accès à l'emploi public.
Mais un concours c'est moins médiatique qu'un CV anonyme.

CV anonyme, discrimination positive avec de tels antagonismes de l'esprit, le gouvernement devrait bien s'attendre à un «bug» de premier ordre.

Il est venu du parlement où une majorité de députés ont apporté la preuve qu'ils avaient une vision de l'histoire pour la moins partielle.

Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outremer, notamment en Afrique du Nord» (article 4 de la loi du 23 février 2005).

Pas étonnant que le gouvernement ne puisse apporter des réponses réelles à la crise que rencontre notre pays lorsqu'on voit que sa majorité, faute de préparer l'avenir, tente de réécrire le passé à sa façon.

Coup médiatique, conviction profonde ? Quoi qu'il en soit peu de députés ont dû poser les pieds outre-mer hier ou aujourd'hui. Cela modèrerait pourtant certainement leur positivisme béat.

En réalité ce propos, sorte de nationalisme revanchard, montre que plus de 40 ans après, certains n'ont toujours pas compris le fait indépendantiste. Alors à quand le rôle finalement positif de la France de Vichy ?

Allez-y messieurs les députés, lâchez-vous, propulsez-vous dans la France d'avant-hier, c'est certainement plus payant électoralement parlant que de chercher à résoudre la crise que rencontre notre pays depuis trop longtemps.

Incapable de comprendre le passé proche, il n'est pas étonnant que la même cécité préside aux choix d'aujourd'hui.

Sur le plan salarial, toujours le même refus d'inciter ou d'accroître directement le pouvoir d'achat des français via une politique salariale digne de ce nom. Dans une économie fondée sur la consommation c'est simplement suicidaire !

Sur le plan social, l'incapacité de négocier, d'anticiper, de proposer, fait que l'on préfère rouvrir le dossier de la représentativité syndicale, serpent de mer et faux problème, mais bien utile en temps de crise pour faire porter à d'autres ses propres turpitudes !

Sur le plan budgétaire, prenons l'exemple de notre ministère : un budget en réduction, des emplois supprimés et pour consommer le tout, un ministre irrespectueux qui ne souhaite même plus écouter les avis contraires....

Sur le plan statutaire pour nous, fonctionnaires des préfectures, une «grande» réforme pour 2006 : la fusion des corps du MIAT.

Sauf qu'à ce jour personne n'a encore compris l'effet positif escompté de cette réforme pour les agents.

Et ce ne sont pas les argumentaires langue de bois et technocratiques de l'administration qui vont nous convaincre !

En réalité, chers camarades, l'année 2005 finit comme elle avait commencé, le peuple a eu l'occasion de s'exprimer, le gouvernement a changé de tête mais pas de politique.

Or ce que nous réclamons est simple : il est plus que temps de répondre aux urgences sociales et républicaines, tant que nos dirigeants ne l'auront pas compris, tant qu'ils privilégieront uniquement l'approche gestionnaire et médiatique alors ils iront droit dans le mur.

Chers camarades, souhaitons que 2006 soit l'année de la véritable prise de conscience, il y a là aussi urgence si les démocrates veulent que 2007 ne ressemble pas à 2002.

Tous mes vœux de santé à vous et à vos proches.

Bruno LANDRI
Secrétaire général